

Communiqué de presse - Le 09 novembre 2017, à Paris

SpotPink et Moodwalk concluent un partenariat au service de l'audit du bien-être au travail, préalable à la mise en application du droit à la déconnexion au sein des entreprises

En France, 68% des salariés considèrent leur travail comme nerveusement fatigant, 23% sont concernés par la **tension au travail**, et presque 1 salarié sur 10 serait surexposé aux **risques psychosociaux** (RPS) (Pezé, 2015). Devant l'ampleur de ce phénomène, les RPS et leur prévention sont devenues une préoccupation majeure dans le domaine de la santé au travail. Malgré tout, prévenir les RPS implique tant de **cibler** et de **réduire les facteurs de risques** que de mettre l'accent sur le renforcement des **ressources de l'individu**. Consolider les **facteurs de protection au travail**, développer le **bien-être au travail** et promouvoir la notion de **qualité de vie au travail** sont autant d'actions à envisager.

Parmi ces **risques psychosociaux**, nous ne pouvons nier ceux spécifiques au **numérique**. L'essor fulgurant des **outils numériques** et le développement inédit de l'usage des **smartphones** ont offert d'incroyables possibilités en facilitant notamment l'accès aux informations ainsi que leur partage. Mais cela nous mène à un constat : **la sphère professionnelle empiète toujours davantage sur la sphère personnelle**.

En nous permettant d'être connectés potentiellement ou effectivement, avec quiconque, n'importe où et n'importe quand, **l'Internet, les médias sociaux et les technologies numériques de la communication professionnelle** repoussent toujours davantage les limites de la communication. Ceci à tel point qu'ils créent à présent de nouvelles formes de dépendance (telles que la cyberdépendance et la nomophobie), et sont susceptibles d'engendrer du **stress** ainsi que des **troubles physiologiques et du comportement** (troubles de l'attention, de la mémoire de travail, de l'humeur et du sommeil, etc.). Ces derniers ont à leur tour un retentissement sur la vie professionnelle.

Si la vocation de l'entreprise n'est pas de protéger un individu contre lui-même en dehors de ses heures travaillées, l'employeur a une **obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des travailleurs dans le cadre de leur travail**. Or, **apprendre à se déconnecter des outils numériques** est un acte de prévention essentiel. Certains individus ont besoin d'être accompagnés pour y parvenir. En effet, d'aucuns peuvent le vouloir sans le pouvoir, tandis que d'autres le peuvent sans le vouloir. Optimiser son utilisation des outils numériques, dans et en dehors du contexte professionnel, est une nouvelle compétence à part entière. Apprendre à faire face à l'obésité informationnelle, à traiter ses notifications, à gérer ses priorités et son emploi du temps mais aussi, savoir se déconnecter, permet à l'individu d'être plus serein et plus efficace dans l'exercice de son travail et améliore de manière non négligeable son bien-être.

Un partenariat qui repose sur la complémentarité des offres de Moodwalk et de SpotPink

Toutes deux engagées dans les objectifs de compréhension et de prévention de la survenue des risques psychosociaux, **SpotPink** et **Moodwalk** proposent un ensemble de solutions et de services aux entreprises qui se préoccupent du bien-être de leurs salariés. Le partenariat entre SpotPink et Moodwalk permet d'associer une **solution technologique d'audit du niveau de bien-être des salariés** avant de **sensibiliser la direction, les managers et les salariés** dans la découverte des bienfaits du bien-être une fois appréhendés les **risques à neutraliser**. L'enjeu est d'informer, de former et d'accompagner les personnes et l'organisation vers des **pratiques**, notamment numériques, **maîtrisées et optimisées**.

Moodwalk présente Moodwork pour les salariés et les professionnels RH : un outil d'audit utile aux Directions des Ressources Humaines

Moodwalk souhaite améliorer le bien-être en entreprise. C'est dans ce but que la plateforme **Moodwork**, accessible sur navigateur internet, a vu le jour. La volonté est de pouvoir donner un accès aux employés à des **outils fiables d'auto-évaluation et de développement personnel**. Au sein de la plateforme, le salarié a la possibilité de réaliser un **bilan mensuel** lui permettant d'analyser ses facteurs de risques et de protection en entreprise (l'environnement de travail, l'ambiance avec les autres collaborateurs, la relation avec les supérieurs...). En fonction des résultats du bilan, l'utilisateur peut se voir diriger vers un programme de développement personnel composé de 8 activités comprenant chacune une vidéo, des textes explicatifs et des exercices à faire en ligne ou en interaction avec son environnement.

Chaque activité dure entre 10 et 30 minutes. Une activité est disponible que toutes les 24h.

Aujourd'hui **4 programmes de développement personnel** sont proposés sur :

- Comment gérer le stress.
- Comment ressentir plus d'affects positifs.
- Comment réguler l'hyper-investissement,
- Comment développer l'assertivité.

« Nous avons conçu ces programmes car nous désirons rendre le salarié acteur de son propre bien-être. Réduire les risques psychosociaux en entreprise n'est pas seulement l'affaire de la direction, le collaborateur peut aussi participer de manière active à la politique de prévention des RPS. », affirme **Léopold Denis**, COO de Moodwalk.

SpotPink, un accompagnement sur-mesure pour la mise en application du droit à la déconnexion

SpotPink intervient au sein des entreprises et organisations auprès des salariés, des managers et de la direction pour réaliser des prestations d'audit, de conseil, de sensibilisation et de formation à la prévention des risques psychosociaux spécifiques au numérique. L'accompagnement proposé concerne l'analyse des usages actuels et à la définition des pratiques cibles, à l'identification des facteurs de risque et des salariés exposés, à la définition d'un plan d'action de prévention des risques (personnalisé & adapté à la demande), à l'organisation de conférences, de séminaires et de groupes de travail. Les thématiques d'intervention de SpotPink ont trait aux modalités d'exercice d'un droit à la déconnexion et à l'optimisation de l'usage des outils numériques pour une meilleure Qualité de Vie au Travail. Une fois l'audit des pratiques effectué, le plan de prévention élaboré inclut l'accompagnement des services RH pour la prise en charge organisationnelle et individuelle visant à limiter les situations à risque.

« Je me réjouis sincèrement de ce partenariat avec Moodwalk dont la plateforme digitale Moodwork vise l'amélioration du bien-être des salariés, la limitation du stress et la prévention du phénomène de burnout au sein de leur entreprise. Je suis depuis toujours convaincue de l'utilité des apports de la psychologie dans le domaine des RH, ainsi que de la légitimité des personnes qui font l'usage de leur titre de psychologue pour prévenir la survenue de risques psychosociaux au sein des entreprises et organisations. C'est la garantie pour les DRH et les salariés que l'usage qui est fait des données et des situations personnelles s'effectuent dans le cadre du code de déontologie des psychologues », affirme **Carole Blancot**, Psychosociologue clinicienne & Psychothérapeute, Présidente fondatrice de SpotPink.



A propos de Moodwalk

« Votre bien-être, notre motivation » : voici comment se présente Moodwalk. L'entreprise, fondée par Benjamin Brion et Léopold Denis, s'est spécialisée dans la vulgarisation scientifique des travaux sur le bien-être et l'intelligence émotionnelle. En collaboration avec de nombreux chercheurs internationaux en psychologie du travail et en sciences comportementales (tels que Christophe Haag, Moïra Mikolajczak ou Isabelle Roskam), Moodwalk développe des outils digitaux dans le but d'améliorer le bien-être, que celui-ci soit professionnel ou personnel. L'entreprise croit en l'apport des émotions dans l'optimisation du bien-être quotidien, et souhaite le promouvoir au travers de produits intuitifs, accessibles et modernes.

A propos de SpotPink

SpotPink est une agence créée en 2011, qui délivre des services de conseil en stratégie webmarketing et communication, de production de contenu (tous types et tous formats), de community management, de communication événementielle, etc.

Avec une expertise solide des métiers de la gestion des ressources humaines, SpotPink compte parmi ses clients des éditeurs de SIRH, des prestataires de services, des cabinets conseil, des cabinets de recrutement, des sites de diffusion spécialisée de l'information RH, des professionnels RH en entreprise...

SpotPink organise et réalise également :

- des missions de **conseil** et d'**accompagnement** pour la **prévention des risques psychosociaux spécifiques au numérique**,
- des **conférences sur des sujets RH ou SIRH**,
- des **formations** (organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 47764 75 auprès du préfet de région d'Ile de France. "Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - mention en application de l'article L.6352-12 du code du travail"),
- des séances, des séminaires et des **cures terrestres ou marines de détoxification digitale**,
- des **campagnes de crowdfunding**.

Moodwalk

15 boulevard Diderot
75012 Paris
+33(0)6 70 91 87 17
moodwalk.co
hello@moodwalker.com

Relations presse :

Léopold Denis
leopold@moodwalker.com
+33(0)6 38 66 55 85

SpotPink

81 boulevard Saint-Michel
75005 Paris
+33(0)9 82 45 13 78
www.spotpink.com
contact@spotpink.com

Relations presse :

Carole Blancot
carole.blancot@spotpink.com
+33(0)6 50 86 29 33